

# Grand concours de HAÏKUS et POEMES COURTS 2026

Réservé à tous les poètes adultes de langue française, à partir de 18 ans.

Les jeunes à partir de 16 ans pourront concourir s'ils le désirent, en respectant le présent règlement.

**1er prix Haïkus : 100 €      1er prix Poèmes courts : 100 €**

## Règlement du Concours

**SECTION H - HAÏKUS :** Forme poétique originaire du Japon, le poème sera composé d'un tercet respectivement de cinq, sept et cinq syllabes. Chaque envoi comprendra au maximum trois haïkus. Le haïku n'est pas une simple description, mais surtout une sensation, un instantané d'émotion, de sentiment furtif. L'esprit haïku procède du vécu, du ressenti, de l'impalpable.

**SECTION PC - POEMES COURTS :** Toutes les formes sont acceptées : classique, néo-classique, vers libres, acrostiche, prose poétique. Chaque envoi comprendra un texte comprenant une dizaine de lignes maximum.

Pour les deux sections, le thème est au choix, il peut être : drôle, grave, poétique ou émouvant...

## Présentation

Tous les envois seront faits en **3 exemplaires**, obligatoirement dactylographiés, sur **papier blanc** de format 21 x 29,7, ne comportant aucun dessin ou signe distinctif. Sur chaque document écrit, devra figurer la section **H pour les haïkus ou PC pour les poèmes courts**, suivie d'une **courte devise ou N° à 5 chiffres**. Cette devise (ou ce numéro) sera reporté(e) sur une enveloppe cachetée contenant la fiche d'identification du candidat, ainsi que deux enveloppes timbrées avec deux timbres verts chacune, libellées à l'adresse du candidat, pour l'envoi ultérieur du palmarès.

## Frais d'inscription

Les droits d'inscription et de secrétariat sont de **7 €** pour trois haïkus au maximum ou un texte court ; le montant devra être réglé : Pour les pays de la zone euros par chèque bancaire; Pour les autres pays par coupon international exclusivement, représentant bien la valeur convenue en euros et libellé au nom du Salon des Poètes de Lyon.

## FAIRE UN CHEQUE GLOBAL QUEL QUE SOIT LE NOMBRE DES SECTIONS RETENUES ET METTRE UN SEUL CODE POUR L'ENSEMBLE DES OEUVRES PROPOSEES

**Pour concourir, remplir le document : Inscription pour tous les concours SDP 2026**

**ATTENTION : Tout envoi non conforme sera éliminé !**

## Jury

Les textes seront appréciés par un jury placé sous l'autorité de la Présidente du Salon des Poètes de Lyon. Ce jury est composé de poètes et personnalités du monde littéraire qui ne participent pas au concours. Leurs noms ne seront pas connus du public, afin de conserver l'anonymat le plus complet lors de la notation des poèmes. Si la qualité des œuvres se révélait insuffisante, le jury se réservera le droit de ne pas attribuer certains prix.

**Les décisions du jury sont sans appel.**

## Important

Un prix ne peut être attribué deux années de suite dans la même section au même lauréat. Toutefois un candidat déjà lauré peut concourir la deuxième année pour l'obtention éventuelle d'un « diplôme hors concours ». Par la suite, il pourra concourir dans des conditions normales. *Les œuvres seront originales et ne devront pas avoir été éditées, ni primées à d'autres concours ou étudiées dans le groupe d'études du Salon des Poètes.*

## Résultats

Les participants seront informés des résultats par la réception du palmarès et les lauréats seront personnellement invités. La proclamation des résultats et la remise officielle des prix auront lieu au cours d'une des réunions mensuelles dominicales du 4<sup>ème</sup> trimestre de l'année.

**Les œuvres ne seront pas renvoyées.**

**Pour toute demande de précisions supplémentaires, contacter :**

**Yvette Praeger**

07 60 79 92 98 / 04 72 36 97 95

**DATE de CLOTURE : 31 Mars 2026**